ENREGISTRÉ LE
10 DEC. 2018
SOUS-PRÉFECTURE DE BRIANÇON

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES **ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°18 du : 5 décembre 2018
Délibération n° : 2018.035
Page 1 sur 2

Objet : Demande de subuention FNADT : Mission d'accompagnement à la transition écologique et d'adaptation au changement climatique en stations territoire de montagne dans le cadre de la construction d'un contrat de transition écologique.

Par suite d'une convocation en date du 27 novembre 2018, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés au foyer culutrel de l'Argentière – la Bessée le 5 décembre 2018 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Sébastien FINE

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Maurice DUFOUR	**Présent**	Francine DAERDEN	**Présente**
Gérard FROMM	**Présent**	Sébastien FINE	**Présent**
Pierre LEROY	**Présent**	Romain GRIZKA	*Absent*
Thierry BOUCHIE	**Présent**	Éric PEYTHIEU	*Absent*
Martine ALYRE	**Présente**	Jean Pierre SEVREZ	*Absent*
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix			
Christian LAURENS	**Présent**	Valérie GARCIN EYMEOUD	*Absente*
Bernard LETERRIER	*Absent*	Dominique MOULIN	**Présent**
Serge LAURENS	**Présent**	Maxime BERARD	*Absent*
Max BREMOND	**Pouvoir à Christian LAURENS**	Jean Louis BERARD	*Absent*
Communauté de communes du Pays des Ecrins -2 voix			
Serge GIORDANO	**Présent**	Cyrille DRUJON D'ASTROS	*Absent*
Gérard GUIMBERT	**Présent**	Jean-Robert RICHARD	*Absent*

***

Vu

La proposition de l'Etat d'aider le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, sur sa dynamique transition écologique ;

Le contrat de transition écologique et solidaire qui va être mis en place sur le territoire.

Considerant

Que le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, dans ses missions souhaite poursuivre la dynamique énergie initiée par le Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, les CEE et le plan climat ;

Que pour l'émergence d'une stratégie de transition énergétique et écologique, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras va devoir mettre en place de nouvelles actions ;

Que cela ne peut se faire sans moyen humain dédié.

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°18 du : 5 décembre 2018
Délibération n° : 2018.035
Page 2 sur 2

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

Objet : Demande de subuention FNADT : Mission d'accompagnement à la transition écologique et d'adaptation au changement climatique en stations territoire de montagne dans le cadre de la construction d'un contrat de transition écologique.

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice		11	Nombre de suffrages		11
Nombre de membres présents		10	Nombres de membres représentés		1
Nombre de suffrages exprimés			11		
Pour	11	Contre	0	Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Décide d'approuver la mise en place d'une mission d'accompagnement à la transition écologique et d'adaptation au changement climatique en stations territoire de montagne dans le cadre de la construction d'un contrat de transition écologique ;

Décide de dédier des moyens d'aide au fonctionnement et de personnel pour la mise en place de cette action ;

Approuve le plan de financement pour 18 mois comme suit :

Dépenses		Recettes	
Salaires et charges 1 Chargé de mission CDD 18 mois	50 000€	FNADT	50 000€
Charges à caractère général Communication, Réception, Téléphonie, Affranchissement, Frais de déplacement	7 000€	Autofinancement	10 000€
Matériel informatique	3 000€		
TOTAL	60 000€	TOTAL	60 000€

Décide de solliciter le montant de 50 000 € de subvention au FNADT ;

Autorise le Président à effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la bonne exécution de cette décision, et en particulier, signer toutes conventions et actes en lien avec cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,
Pierre LEROY

Passage des Ecoles – 05600 GUILLESTRE
Tél : 07 70 21 63 70 Mail : accueil@paysgrandbrianconnais.fr
SIRET : 200 052 801 00012